

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*FEVRIER 2018*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.  
Adresse courriel : [frechin.vincent@orange.fr](mailto:frechin.vincent@orange.fr)  
Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.
- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.
- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :
  - prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
  - suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).
- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :
  - les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
  - deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
  - renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.
- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :  
Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.
- ❑ Préparer la célébration de funérailles :  
Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.  
Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96  
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements  
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :  
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Profession de Foi :  
M. Vincent FRECHIN – 03.89.40.51 62
- Service de l'Évangile auprès des malades  
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF  
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales  
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique  
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.02 au 28.02.2018) :

- Dimanche 11.02.2018 : 09 H 00 *Messe*
- Lundi 12.02.2018 : 16 H 00 *Adoration perpétuelle*  
18 H 00 *Messe*
- Vendredi 16.02.2018 : 18 H 00 *Messe*

❑ Durant le mois de février 2018 sont invités à servir à l'Autel :

Le 11.02	Lucie et Aline ZIMMERMANN,
<b>à 09 H 00</b>	Enzo TEMPORINI
	Philae PARISOT
	Timothee DIEBOLT-RUETSCH

## 2. Quête pour le chauffage de l'église

La paroisse se permettra de solliciter la générosité de la population les **samedis 10 février et 17 février 2018**, pour le chauffage de l'église.

A cet égard, elle attire l'attention des donateurs sur le fait que les dons à partir de 15 € sont déductibles de l'impôt sur le revenu (voir encart joint au présent bulletin).

D'avance un grand merci pour votre soutien.

### 3. Après-midi récréatives - 3ème âge

Mme Marie-Rose HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midis récréatives organisées à leur intention au Foyer Saint Maurice auront lieu **les lundis 05, 12 et 26 février 2018** à partir de 13 heures 30.

Venez nombreux passer un agréable moment de détente, en cette triste période hivernale !

### 4. Communiqué des associations locales

- Le Football-Club organise son traditionnel déjeuner dansant, **le dimanche 04 février 2018** à partir de 11 heures 30 au Foyer Saint Maurice (carpes frites salade ou jambon braisé – frites salade– dessert – café).



Animation musicale assurée par Patrick WOLFER.

Prix : 16 € (carpes) ; 15 € (jambon).

Réservation : 03.89.40.00.90 ou 03.89.40.90.36 ou 03.89.40.74.09 ou 03.89.25.27.94.

- L'Association des Donneurs de Sang bénévoles invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la **collecte de sang** organisée **le vendredi 16 février 2018 à CARSPACH, de 16H30 à 19H30.**

La dernière collecte du 08.12.2017 à CARSPACH a réuni 62 donateurs.

Voici le bilan des dons de sang organisés à HIRTZBACH et à CARSPACH en 2017 :

- 6 collectes ont été organisées par le Groupement (3 à HIRTZBACH et 3 à CARSPACH) qui ont accueilli 416 donateurs ;
- les 3 collectes de HIRTZBACH ont réuni 196 donateurs.
- En 2018, l'Association organisera à nouveau trois collectes à HIRTZBACH (les 13 avril, 13 août et 07 décembre au Foyer Saint Maurice) et réitérera l'opération de parrainage au profit de la coopérative scolaire, à hauteur de 5 € pour chaque don de sang d'un parent d'élève scolarisé à HIRTZBACH. 70 € ont ainsi été reversés à la coopérative scolaire en 2017.

L'Association remercie les donateurs de sang et compte sur eux et sur les nouveaux donateurs pour espérer atteindre les mêmes chiffres qu'en 2017.

- Les Donneurs de Sang bénévoles viendront solliciter la population de Hirtzbach à l'occasion de leur quête annuelle, prévue **le samedi 03 février 2018**. Les bons chiffres mentionnés ci-dessus sont également le fruit du soutien des Hirtzbachois. L'association les en remercie vivement !

- ❑ Les pêcheurs de HIRTZBACH organisent leur traditionnel repas dansant, **le dimanche 11 mars 2018** (et non pas le 04 mars, comme annoncé initialement), **à midi au Foyer Saint Maurice**.

L'animation sera assurée par Philipp'Savana.

Menu : sanglier ou cochon de lait à la broche, spaetzle et son accompagnement, dessert et café.

Prix : 18 € (9 € pour les enfants jusqu'à 12 ans).

Réservation obligatoire jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2018 au 03.68.06.45.89.

## **5. Carnaval des enfants**



L'association du carnaval remercie sincèrement la Commune pour l'aide précieuse apportée à l'organisation de son marché de l'Avent, ainsi que les artisans et exposants, les visiteurs venus nombreux et toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette seconde édition.

Elle reconduira bien évidemment cette manifestation et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 24 novembre prochain.

Par ailleurs, l'association organise son désormais traditionnel carnaval des enfants, **le dimanche 18 février 2018**.

Les inscriptions s'effectuent dans la cour de l'école élémentaire à partir de 13 H 30. Le départ de la cavalcade est fixé à 14 H 00, elle mènera le cortège à travers les rues du village pour aboutir au Foyer Saint Maurice où les dernières inscriptions seront toujours possibles.

Au foyer, les enfants défilent sur scène pour présenter leurs costumes et un classement sera établi à l'issue de ce défilé. Dans l'ordre, chacun sera ensuite invité à monter sur scène pour choisir son cadeau ; tous les enfants seront récompensés.

L'association du Carnaval et les parents d'élèves vous espèrent nombreux à cette manifestation organisée au profit des écoles de HIRTZBACH.

## **6. Bois de chauffage**

Les personnes intéressées par des lots de BIL et du bois en stères peuvent passer commande en mairie dès à présent.

Les prix varient de 38 € HT le m<sup>3</sup> de BIL à 47 € HT le stère.

Contact : Mairie (Tél. : 03.89.40.99.21) ;  
M. FELLET (Tél. : 06.82.61.29.57).

## **7. Nouveau service de taxis pour les aînés**

La Communauté de communes Sundgau a décidé de mettre en place un nouveau service de taxis pour les aînés **à compter du 02 janvier 2018, pour une durée de 6 mois**.

Ce service sera désormais ouvert **aux seules personnes âgées de plus de 75 ans dans l'incapacité de conduire** pour des déplacements au sein de la Communauté de communes Sundgau **ainsi que vers les hôpitaux de Mulhouse et de Saint-Louis.**

Attention : le nombre de déplacements est dorénavant limité à **2 allers-retours par mois.**

L'usager paie en moyenne 40% de la course au taxi, le reste étant pris en charge par la Com/com.

La nouvelle grille tarifaire s'entend comme suit :

- de 0 à 10 km : 7 € pour un aller simple, 14 € pour un aller-retour ;
- de 11 à 20 km : 12 € pour un aller simple, 24 € pour un aller-retour ;
- de 21 à 30 km : 18 € pour un aller simple, 36 € pour un aller-retour ;
- au-delà de 30 km : 25 € pour un aller simple, 50 € pour un aller-retour.

Hirtzbach se situant dans la zone Nord, les personnes ouvrant droit au service doivent dorénavant contacter : **TAXI DE LA LARGUE au 03 89 08 74 53 ou au 06 98 11 77 70** (Allo Taxi 68 n'entre donc plus dans ce dispositif !). **La réservation est à faire la veille avant 17H au plus tard.**

Le taxi circule du lundi au vendredi de 8H30 à 17H et le samedi de 8H30 à 13H hors jours fériés.

Pour commander un carnet de transport, l'usager doit contacter la Com/com au 03 89 08 36 20, mais peut aussi passer par la mairie de Hirtzbach (03 89 40 99 21) qui fera la démarche à sa place.

## **8. Distillation**

Avis aux bouilleurs de cru : une période de distillation sera ouverte durant les vacances scolaires de printemps, soit du **23 avril au 06 mai 2018 inclus.**

Les inscriptions sont reçues en mairie dès à présent (Tél. : 03.89.40.99.21).

## **9. Nouveaux arrivants (rappel)**

Les personnes qui se sont récemment installées dans le village sont cordialement invitées à venir se présenter en Mairie, afin de recevoir tous renseignements utiles sur HIRTZBACH, se voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets, demander leur inscription sur la liste électorale, le cas échéant, prendre connaissance des démarches administratives accompagnant leur changement de domicile, etc...

**A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer régulièrement la Mairie des changements de locataires enregistrés dans les logements loués.**

On ne le rappellera jamais assez, à en constater le nombre croissant de nouveaux arrivants qui ne pensent pas se signaler en mairie... ni à indiquer leur départ, lorsqu'ils quittent la Commune...

Un simple courriel adressé par les propriétaires-bailleurs à la mairie pour signaler tout changement de location serait très apprécié ([mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr))

Merci de faire ce geste qui ne coûte pas grand-chose et ne prend pas beaucoup de temps...

## **10. Formation BAFA**

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) se prépare en trois étapes :

1. une session générale (8 jours) ;
  2. un stage pratique dans un accueil collectif de mineurs (14 jours) ;
  3. une session d'approfondissement (6 jours).
- Pour y accéder, il faut avoir 17 ans révolus.
  - L'inscription se fait en ligne sur le site [www.jeunes-gouv.fr](http://www.jeunes-gouv.fr), pour obtenir un n°DDCSPP.
  - Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site [www.foyers-clubs-alsace.org](http://www.foyers-clubs-alsace.org)
  - Une aide au financement de la formation est versée au terme de la validation des trois étapes (Conseil Départemental, CAF, aides individuelles en fonction des cas particuliers : lycéens, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA, ...).

Pour tous renseignements, contacter le 03.89.33.28.33 ou visiter le site [www.jeunes-gouv.fr](http://www.jeunes-gouv.fr). Une brochure est également disponible en mairie.

## **11. Communiqué de l'Association APALIB**

### **Vous êtes une personne âgée et vous vous sentez seul(e) ?**

Bénéficiez des « visites à domicile » par les bénévoles de l'Association APALIB. Entièrement gratuit, ce service vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous.

Discussion, promenade, lecture, jeux de société... : retrouvez le plaisir de la rencontre !

La mise en place est simple : vous faites la demande, APALIB vous met en relation avec un bénévole, et si vous vous entendez bien avec ce bénévole, vous convenez ensemble du jour/heure de sa visite hebdomadaire.

**Profitez également de l'aide administrative à domicile avec les bénévoles écrivains du lien.**

Ce service entièrement gratuit s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour chercher de l'aide auprès des professionnels et qui souvent restent sans solution à leurs problèmes. Les écrivains du lien vous aident à :

- lire, rédiger, comprendre un courrier ;
- trier et classer les documents ;
- faire des démarches auprès des professionnels (prise de rendez-vous, renseignements) ;
- remplir un formulaire, etc...

**Vous souhaitez devenir bénévole visiteur à domicile ou écrivain du lien ? Rejoignez notre équipe de bénévoles.**

Contact : APALIB – Béata HAVREZ – Tél. : 03.89.23.23.02.

## **12. Communiqué du CICAS du Haut-Rhin à l'attention des futurs retraités**

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc et/ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189 \* du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier.

Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

CICAS du Haut-Rhin – 143 Avenue Aristide Briand  
BP 2439 – 68067 MULHOUSE CEDEX

\* 0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe.

## **13. Communiqué de la Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA 68)**

Lieu d'écoute, de prise en charge, d'information, d'orientation et de soins, la MDA 68 s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et à leurs familles, mais aussi aux professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence.

Le mal-être à l'adolescence peut prendre différentes formes intriguées et variées.

Pour répondre à cette dimension multifactorielle, la MDA 68 se veut être un guichet unique, un lieu non stigmatisant, gratuit et confidentiel, ouvert à tous.

Les prises en charge sont réalisées par une équipe couvrant de multiples champs de compétences (médical, scolaire, social, éducatif, judiciaire) avec toutes les passerelles que cela peut générer, ce qui rassure les jeunes et les parents et facilite grandement la mise en œuvre des aides apportées.



La MDA 68 organise aussi des cafés-Infos tout au long de l'année, pour traiter divers thématiques de l'adolescence, faire connaître les partenaires, leurs missions et compétences et renforcer les connaissances des dispositifs locaux.

Contact et coordonnées MDA 68 :  
8-10 rue des Pins – 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03.89.32.01.15

Mail : [resoado@mda.68.fr](mailto:resoado@mda.68.fr) - Site : [www.cg68.fr/mda](http://www.cg68.fr/mda)

#### **14. Communiqué du délégué du Défenseur des Droits**

Depuis l'automne 2016, M. Jacques DENTZ, délégué du Défenseur des Droits tient une permanence dans le sud du département. Une permanence est ainsi ouverte à la mairie d'Altkirch, **le vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H sur rendez-vous, sur simple appel au 03 89 08 36 05.**

Elle s'adresse à toute personne qui estime être en difficulté vis-à-vis de l'accès à ses droits dans l'une des situations suivantes :

- être en désaccord avec une décision ou un comportement d'un service public de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou de tout organisme de service public ;
- constater que les droits de l'enfant ne sont pas respectés ou que son intérêt est mis en cause ;
- estimer être victime d'une situation de discrimination ;
- être témoin ou victime d'un comportement abusif de la part d'une personne exerçant une fonction ou activité de sécurité.

#### **15. Bien vous chauffer tout en réduisant le montant de vos factures !**

Vous êtes propriétaire d'un logement mal isolé et vous souhaitez le rénover ? Vous pouvez bénéficier jusqu'à 50% de subventions sur vos travaux, grâce au programme d'intérêt général « Habitat Privé dans le Haut-Rhin » !

Ce dispositif vient d'être mis en place à l'initiative du Conseil Départemental, en partenariat avec l'ANAH. Il mobilise deux acteurs essentiels : l'ADIL qui vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet, et CITIVIA qui vous accompagnera dans le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques.

Pour quels projets de travaux ?

Installer un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, mieux isoler votre logement, remplacer vos fenêtres,... Dans tous les cas, les travaux doivent permettre de réduire d'au moins 25% la consommation énergétique du logement des propriétaires occupants et de 35% pour les propriétaires bailleurs.

**Pour tous renseignements, contacter ADIL 68 – Point Rénovation Info Service au 03 89 21 75 35 (email : [contact@adil68.fr](mailto:contact@adil68.fr)).**

Vous pouvez également faire votre demande en ligne sur **monprojet.anah.gouv.fr** où vous pouvez tout de suite savoir si vous êtes pré-éligible aux aides de l'ANAH.

## **16. Médaille d'honneur du Travail**

Par arrêté du 11 décembre 2017, M. le Préfet du Haut-Rhin a attribué la médaille d'honneur du Travail en argent à M. Joël WEIGEL. Nous adressons nos sincères félicitations à l'heureux récipiendaire !

## **17. Remerciements**

Mme Marie-Jeanne WALCH a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'attention qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire. Elle remercie en particulier M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, ses voisins, amis, connaissances et tous ceux qui ont pensé à elle.

## **18. Petites annonces**

- ❑ Isabelle BRUNNER, porteuse de nos quotidiens régionaux l'Alsace et les DNA a été très touchée par la générosité et les marques de sympathie que lui ont témoignées de nombreux abonnés, à l'occasion des étrennes de fin d'année et les en remercie de tout cœur.

Elle leur souhaite à tous une bonne et heureuse année 2018.

- ❑ Stéphanie BOITEUX, notre sympathique factrice rappelle qu'en sa qualité d'agent de La Poste, elle est à même de dispenser directement l'ensemble des services postaux à toute personne qui lui en ferait la demande : vente de timbres, envoi de colis, de lettres recommandées, services aux personnes âgées, etc... N'hésitez pas à la solliciter !

- ❑ En complément de sa (nouvelle) activité de coiffeur à domicile, Jean-Claude UJMA recherche un petit local pour accueillir sa clientèle, deux jours par semaine.

Si une telle opportunité devait se présenter dans le village, Jean-Claude remercie les personnes susceptibles de l'accueillir de le contacter au 07 80 37 41 89. D'avance, un grand merci !

- ❑ L'association « Cycles et Solidarité » remercie les habitants de Hirtzbach lui ayant fait don d'un vélo en 2017.

Une bonne centaine de vélos ont ainsi été récupérés par l'association, recyclés et remis à des populations défavorisées de pays en voie de développement (Philippines, Laos, ...) qui doivent parfois parcourir entre

5 et 10 km de piste par jour pour rejoindre un dispensaire, une école, un marché, ...

Cette action à but humanitaire et solidaire internationale de lutte contre les inégalités Nord-Sud se poursuit en 2018. Si donc vous possédez un vélo non utilisé et en état de marche (+ accessoires de sécurité : casques, gilets fluo, éclairage, selon le cas) que vous seriez disposés à céder, adressez-vous à la mairie (03 89 40 99 21).

Pour plus de renseignements sur cette association, on peut visiter le site : [cyclesetsolidarite.org](http://cyclesetsolidarite.org).

S'adresser à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

## 19. Etat Civil

### Naissance

Le 22 décembre 2017 à ALTKIRCH est né Enzo qui fait la joie de ses parents, Christophe et Virginia LORENTZ et de son frère Evan, demeurant ensemble 3 rue du Kleeberg.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

### Décès

- Le 24 décembre 2017 à ALTKIRCH s'est éteint Claude WEIGEL, dans sa 87<sup>ème</sup> année ;
- le 02 janvier 2018 à KINGERSHEIM s'en est allé Emile FUTTERER, dans sa 88<sup>ème</sup> année ;
- le 04 janvier 2018 à ALTKIRCH nous a quittés Jeanine PFLIEGER née BLONDE, à l'âge de 86 ans.

## 20. Les grands anniversaires du mois de février 2018

65 ans :	Mme	BUETSCHA	Huguette née DROESCH
	M.	TEMPORINI	Lucien
66 ans :	Mme	VONESCH	Jeannette
67 ans :	Mme	ALBISSER	Violette née ISSENLOR
68 ans :	Mme	HARTMANN	Lucienne
69 ans :	Mme	PFLIEGER	Viviane née LIDIN
70 ans :	Mme	LEHMANN	Huguette née SCHLIENGER
72 ans :	Mme	LAGROST	Annie née DURAIN
	Mme	LIDY	Marie Odile née MUNCK
	M.	BORNEQUE	Charles
73 ans :	Mme	HEITZMANN	Claudette née MARTIN
74 ans :	Mme	MISLIN	Marie Madeleine née HELL
	Mme	MARTEAU	Chantal née KRAFT
77 ans :	Mme	WALTER	Marie-Louise née FEDERSPIEL

80 ans : Mme CANIARD Monique née JUNDT  
Mme LUCARELLI Marianne

81 ans : M. MACKER Raymond

85 ans : Mme FREYBURGER Armandine née HIGELIN  
Mme HAENNIG Jeanne née SPECKLIN  
M. PFLIEGER Etienne

86 ans : Mme HELL Marthe née HASSLER

92 ans : M. LITZLER Raymond

## Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : [mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
<b>Mardi</b>	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
<b>Mercredi</b>	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
<b>Judi</b>	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
<b>Vendredi</b>	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
<b>Samedi</b>	Fermé	